



Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n°43/2021 du Conseil communautaire Séance du 12 avril 2021

Date d'envoi de la convocation = 6 avril 2021
Nombre de délégués en exercice : 73
Nombre de délégués présents : 66
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 7
Nombre de délégués absents : 0

L'an deux mille vingt et un, le douze avril à quatorze heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

Présents : Charles BASCLE, Jean-Yves CHAPELET, Philippe BERTHOMIEU, Christian BAUME, Pascale BORDES, Michel CEGIELSKI, Anthony CELLIER, Michèle FOND-THURIAL, Monique GRAZIANO-BAYLE, Corine MARTIN, Jennifer OBID, Alain POMMIER, Jean Christian REY, Justine ROUQUAIROL, Thierry VINCENT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Laurent NADAL, Pascal PEYRIERE, Sébastien BAYART, Stéphane MAURIN, Maria SEUBE, Fred MAHLER, José RIEU, Robert GAUTIER, Yves CAZORLA, Patricia CHENEL, Manon CROUSIER, Patrick PANNETIER, Philippe PECOUT, Florian REYROLLE, Muriel ROY-CROS, Julie MERCIER, Patrick PALISSE, Cédric CLEMENTE, Benoit TRICHOT, Olivier ROBELET, Bernard DUCROS, Claire LAPEYRONIE, Didier BONNEAUD, Catherine CHANTRY, Benjamin DESBRUN, Ghislaine DE VERDUZAN, Hervé GINOT, Catherine PECASTAING, Vincent ROUSSELOT, Marie-Chantal PIONNIER, Jacques BERTOLINI, Michel COULLOMB, Nathalie LACOUSSE, Hervé CLEMENT, Patricia GARNERO, Olivier JOUVE, Raymond CHAPUY, Claude SALAU, Guy AUBANEL, Dominique ASTORI, Elian PETITJEAN, Gérald MISSOUR, Christophe SERRE, André LOPEZ, Jean-Marc LAURENS, Véronique HERBE, Bernard JULIER, Alexandre PISSAS, Béatrice LOISON, Éric AJASSE

Absents ayant donné procuration : Sandrine ANGLEZAN à Justine ROUQUAIROL, Maxime COUSTON à Jean-Yves CHAPELET, Christine MUCCIO à Monique GRAZIANO-BAYLE, Gilles DELALIEU à Christophe SERRE, Daniel MOUCHETANT à Vincent ROUSSELOT, Sophie GUIGUE à Charles BASCLE, Christine CLERC à Claire LAPEYRONIE,

Absents excusés mais ne prenant pas part au vote : Gilles CANTAL, Gilles GUILLAUD, Pierre JUANCHICH, au titre de la délégation spéciale pour la commune de Saint-Laurent des Arbres.

Secrétaire de Séance : Sébastien BAYART

Objet : Dotation de solidarité communautaire 2021.

Vu l'article 1609 nonies C du Code général des impôts, modifié par la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, qui impose l'instauration d'une dotation de solidarité communautaire dans le cas où une communauté d'agglomération est signataire d'un contrat de ville,

Vu le contrat de ville signé par la Communauté d'agglomération,

Vu le pacte fiscal et financier,

Considérant que cette question a été présentée à la commission des moyens généraux du 6 avril 2021,

Le conseil communautaire décide, à la majorité (5 oppositions, 1 abstention)

de fixer pour l'exercice 2021 une Dotation de Solidarité Communautaire de la façon suivante :

- montant total de 384.875 €,
- critères retenus :
 - o population INSEE 2021 ;
 - o poids du potentiel fiscal 4 taxes, tel que mentionné sur les fiches individuelles DGF 2020, en prenant en compte les écarts négatifs par rapport à la moyenne de la Communauté d'agglomération ;
 - o population résidant dans les quartiers prioritaires de la ville, définis au contrat de ville signé par la Communauté d'agglomération.
- poids des critères :

Population INSEE	25 %
Poids du potentiel fiscal	40 %
Population QPV	35 %

L'application de ces critères aboutit aux attributions suivantes :

DOTATION DE SOLIDARITE 2021**Calcul de l'attribution**

Commune	DSC	
	Population	25,0%
	Pot. fiscal	40,0%
	QPV	35,0%
Aiguèze	5 286	
Bagnols-sur-Cèze	125 085	
Carsan	5 041	
Cavillargues	5 547	
Chusclan	1 261	
Codolet	823	
Connaux	4 820	

Cornillon	5 568
Gaujac	5 795
Goudargues	5 806
Issirac	6 482
La Roque-sur-Cèze	1 545
Laudun-L'Ardoise	8 143
Laval-Saint-Roman	6 236
Le Garn	4 964
Le Pin	6 620
Lirac	5 191
Montclus	6 078
Montfaucon	4 736
Orsan	1 511
Pont-Saint-Esprit	49 072
Sabran	4 307
Saint-Alexandre	6 007
Saint-André-de-Roquepertuis	7 067
Saint-André-d'Olérargues	5 041
Saint-Christol-de-Rodières	5 593
Saint-Etienne-des-Sorts	714
Saint-Geniès-de-Comolas	6 966
Saint-Gervais	4 967
Saint-Julien-de-Peyrolas	6 734
Saint-Laurent des arbres	8 330
Saint-Laurent-de-Carnols	4 251
Saint-Marcel-de-Careiret	6 710
Saint-Michel-d'Euzet	4 761
Saint-Nazaire	6 144
Saint-Paulet-de-Caisson	6 897
Saint-Paul-les-Fonts	6 888
Saint-Pons-la-Calm	5 760
Saint-Victor-la-Coste	6 674
Salazac	5 437
Tavel	2 571
Tresques	3 841
Vénéjan	1 655
Verfeuil	1 950
TOTAL	384 875

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 12 avril 2021.

Le Président
Jean Christian REY

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique
en Préfecture et publié le

21 AVR. 2021



AR PREFECTURE

030-200034692-20210412-DELIB_43_2021-DE
Regu le 22/04/2021